

Juillet 2014

L'URBANISATION DU MONDE. UNE CHANCE POUR LA FRANCE

www.fondapol.org

fondapol
FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE

Laurence DAZIANO

fondapol
FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE

www.fondapol.org

L'URBANISATION DU MONDE. UNE CHANCE POUR LA FRANCE

Laurence DAZIANO

fondapol
FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE

La Fondation pour l'innovation politique
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire
Vice Président : Grégoire Chertok
Directeur général : Dominique Reynié
Présidente du conseil scientifique et d'évaluation : Laurence Parisot

La Fondation pour l'innovation politique publie la présente note
dans le cadre de ses travaux sur *la croissance économique*.

RÉSUMÉ

L'urbanisation est un phénomène structurel majeur dans les pays émergents comme les BRICS¹ et les BENIVM². Ces pays connaissent une croissance démographique très importante, notamment dans le triangle « Afrique – Inde – Chine », qui se traduit par la multiplication de mégalofoles. Cette urbanisation s'accompagne d'une croissance économique soutenue qui permet le développement de la classe moyenne émergente. La ville doit ainsi répondre aux besoins nouveaux et croissants des populations avec des infrastructures (électricité, eau courante potable, transport urbain, logements) et des services (éducation, traitement des déchets, réseau de téléphonie mobile et Internet) adaptés, tout en contenant le développement des bidonvilles. La France se distingue par une offre unique au monde en termes de transports, d'énergie, de déchets, d'eau et de services urbains en général. Cependant, l'offre française, qui est éclatée, est rattrapée technologiquement par les pays émergents et soumise à une concurrence de plus en plus difficile. Dans ce cadre, la France doit révolutionner son offre pour conserver un écart technologique (« smart city ») et compétitif suffisant, mais également préparer la croissance exponentielle des grandes métropoles mondiales. La France doit organiser son offre en définissant ses priorités et en établissant des leaders sectoriels. Enfin, la France doit associer les entreprises des pays émergents qui deviennent des partenaires et non plus seulement des clients.

1. Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

2. Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam et Mexique.

L'URBANISATION DU MONDE. UNE CHANCE POUR LA FRANCE

Laurence DAZIANO

Maître de conférences en économie à Sciences Po Paris,
membre du Conseil scientifique de la Fondation pour l'innovation politique

Depuis l'invention de l'acronyme « BRIC » par Goldman Sachs en 2001, les pays émergents sont devenus la principale source de croissance de l'économie mondiale. Cette croissance économique s'est nourrie d'une forte croissance démographique qui a également eu pour conséquence une urbanisation massive.

En premier lieu, l'urbanisation est un phénomène structurel majeur de notre époque. En 2008, la population mondiale qui habite en ville a passé le seuil de 50 % et atteint, en 2013, environ 53 %. Pour la première fois depuis la sédentarisation des populations et l'invention de l'agriculture au néolithique, l'humanité quitte massivement la campagne et abandonne les terres agricoles. La diminution continue de la population agricole engendre des conséquences majeures sur l'économie, les rapports sociaux et l'évolution des sociétés.

En second lieu, l'urbanisation produit de nombreuses conséquences économiques et sociales. Conséquences économiques, puisque l'urbanisation est un facteur de croissance endogène, c'est-à-dire la capacité des populations urbanisées à créer de la croissance économique. En effet, la ville est un lieu propice au développement des échanges, à la création d'entreprises ou à l'essor

de nouvelles activités économiques et sociales. L'urbanisation contribue ainsi à la croissance de la classe moyenne ainsi qu'au développement des services. Conséquences sociales, puisque l'urbanisation transforme en profondeur la société. Peu de comportements y échappent : les relations familiales et sociales, les pratiques alimentaires, culturelles et politiques des citadins diffèrent de celles des populations rurales. Les ménages ont moins d'enfants en ville, notamment parce que les femmes ont un emploi salarié, s'autonomisent et accèdent plus facilement à la contraception.

Cependant, l'urbanisation est aussi un défi économique, social et politique : misère, insalubrité, maladies, violences, inégalités, insécurité, dégradation de l'environnement sont le quotidien de nombreuses villes des pays émergents. En Afrique, l'urbanisation engendre des emplois informels, des revenus instables et un accès au logement plus précaire. Ainsi, l'urbanisation dans les pays émergents constitue à la fois une gigantesque opportunité, mais aussi des défis colossaux pour les autorités. Opportunités économiques, puisque l'urbanisation contribue à la croissance. Mais défis dans la planification, la réalisation des infrastructures de base, la création d'emplois et l'assurance de sécurité.

Dans ce cadre, la France, qui dispose des plus grandes entreprises mondiales de services urbains, a de grands atouts pour offrir une coopération technique, et profiter de l'essor urbain des pays émergents. Cependant, pour saisir ces opportunités, la France doit savoir élaborer une stratégie, définir des priorités et organiser ses acteurs dans la compétition mondiale. Cela est d'autant plus important que les grandes métropoles des pays émergents deviennent de véritables puissances, des « villes-mondes », pour reprendre l'expression de Fernand Braudel, qui sont le centre de l'économie-monde et le symbole de la mondialisation. Dans le même temps, l'Afrique s'impose comme la nouvelle frontière de la mondialisation et de l'urbanisation, offrant de gigantesques opportunités aux acteurs français pour les prochaines décennies.

*

* *

LES PAYS ÉMERGENTS CONNAISSENT UNE URBANISATION EXPONENTIELLE CONJUGUÉE À UNE FORTE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

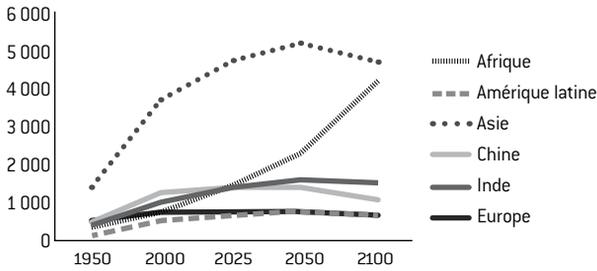
Le triangle démographique émergent (Afrique – Inde – Chine) s'impose

La croissance de la population mondiale s'est accélérée au XX^{ème} siècle. Cette croissance sera encore plus marquée au XXI^{ème} siècle. Elle se développe notamment dans les pays émergents, plus particulièrement dans les trois zones géographiques constituées par l'Afrique, l'Inde et la Chine.

La répartition des populations se modifie sous l'effet de la croissance démographique. En 1950, la population africaine représentait 9 % de la population mondiale. Elle en représentera 18 % en 2025, 25 % en 2050 et 39 % en 2100, ce qui signifie qu'à cette date, quatre habitants de la terre sur dix seront Africains. L'Afrique n'a pas encore réalisé sa transition démographique. La fécondité élevée devrait conduire à une augmentation impressionnante de la population africaine. La part de l'Inde dans la population mondiale reste paradoxalement assez stable. Alors que la population indienne devrait dépasser la population chinoise après 2025, la part de l'Inde passera de 15 % de la population mondiale en 1950 à 14 % en 2100. En 2100, la population indienne devrait compter 1,5 milliard d'habitants, tandis que la Chine devrait revenir à cette date à une population d'un milliard d'habitants, car elle connaît un vieillissement accéléré. La Chine, qui représentait 22 % de la population mondiale en 1950, n'en représentera plus que 10 % en 2100.

La dernière projection de la population mondiale des Nations Unies suppose, selon son scénario moyen, que l'humanité pourrait atteindre 9,3 milliards de personnes en 2050 et 10,1 milliards en 2100. La « variante haute » des projections prévoit une augmentation de 1 milliard supplémentaire d'habitants qui s'ajouterait à la population à chaque décennie (ou tous les 11 ans) entre 2010 et 2100. En moyenne mondiale, l'espérance de vie devrait également augmenter. Elle passerait de 68 ans en 2005-2010 à 81 ans en 2095-2100, ce qui aura des impacts importants en termes d'empreinte écologique, et pour certains pays, en termes de vieillissement de la population, au premier rang desquels la Chine.

Graphique 1 : évolution de la population (en pourcentage de la CSBM)



Source : Nations Unies, 2014

L'Afrique connaît un peuplement sans précédent dans l'histoire du monde. Cette révolution démographique africaine est marquée par deux facteurs principaux : la chute brutale de la mortalité en raison des progrès de la médecine et de l'hygiène, alors que simultanément, les comportements en matière de fécondité n'ont pas évolué. Le continent africain connaît une transition démographique « déséquilibrée », alors que l'ensemble des autres espaces géographiques ont connu une concordance des deux phénomènes (baisse simultanée de la mortalité et de la fécondité).

L'Afrique, qui n'a pas encore entamé sa transition démographique, connaîtra la croissance la plus importante au XXIème siècle. L'Afrique assurera ainsi plus de la moitié de la croissance de la population mondiale, passant à 2,4 milliards d'habitants en 2050 et 4,2 milliards en 2100, alors que simultanément, la population chinoise devrait amorcer une diminution après 2030, pour atteindre 1,1 milliard d'habitants en 2100, tandis que l'Inde verra sa population se stabiliser à 1,5 milliard d'habitants en 2100. Plusieurs pays africains franchiront le cap des 200 millions d'habitants, parmi lesquels le Nigeria, la République démocratique du Congo (RDC), l'Éthiopie ou la Tanzanie. L'Afrique comptait 230 millions d'habitants en 1950, 808 millions en 2000 et devrait compter 2,4 milliards d'habitants d'ici à 2050. Au total, la population africaine aura été multipliée par dix en un siècle, soit la progression démographique la plus importante de l'histoire de l'humanité. Plusieurs statistiques permettent de comprendre ce phénomène spectaculaire : une naissance sur quatre dans le monde a aujourd'hui lieu en Afrique ; un être humain sur cinq sera Africain au milieu de ce siècle ; il naît chaque année au Nigeria davantage d'enfants que dans l'Union européenne ; le Niger, où l'on enregistre le plus fort taux de fécondité au monde (plus de 7 enfants par femme), va voir sa population quadrupler entre 2000 et 2050 pour atteindre 50 millions d'habitants ; d'ici à quarante ans, la population

du Nigeria va dépasser celle du Pakistan, du Bangladesh, de l'Indonésie et même peut-être des États-Unis, alors que la RDC et l'Éthiopie dépasseront la Russie et le Japon.

L'Afrique est désormais, en matière de population, le continent de tous les records et le « réservoir » démographique mondial. Son taux de fécondité est le double de la moyenne mondiale, son taux de croissance de la population, le double aussi, et son taux de natalité à 2,5 % au moins, le double encore. La population africaine est ainsi la plus jeune au monde : 45 % de sa population a moins de 15 ans. Aujourd'hui, la population africaine continue de croître à un rythme de 2,5 % par an, soit un rythme deux fois plus élevé que la moyenne des autres pays émergents. Dans les scénarios médians étudiés par les Nations Unies ou les instituts démographiques, la population africaine devrait doubler en l'espace de quarante ans pour atteindre 2,4 milliards d'habitants en 2050. La population africaine représentera, à cette date, presque deux fois la population chinoise (qui sera d'un milliard d'habitants après un reflux démographique) et trois fois la population européenne. La densité de population atteindra alors 72 habitants par kilomètre carré, soit une densité proche des autres zones de peuplement. En comparaison, la population africaine sera multipliée par dix en l'espace d'un siècle, alors que la population chinoise n'a augmenté que de 2,5 sur la même période, et le sous-continent indien de 5.

Le scénario d'un continent africain peuplé de 2 milliards d'habitants prend en compte des hypothèses de transition démographique médianes, proches des transitions observées dans les autres pays développés et émergents. En effet, les scénarios prévoient que le taux de fécondité passe de 5,5 enfants par femme actuellement à 2 enfants en 2050. Or, plusieurs de ces pays ont connu des transformations radicales (contraception dans les pays développés) et imposées (politique de l'enfant unique en Chine) dont il n'est pas certain qu'elles soient mises en œuvre avec la même rapidité en Afrique. La question centrale de la transition démographique africaine est de savoir si la deuxième phase de cette transition sera engagée rapidement ou pas. En effet, la première phase de la transition démographique voit la mortalité chuter et la fécondité se maintenir à des niveaux élevés. La seconde phase de la transition démographique voit la fécondité chuter et se réajuster à un rapport équivalent du taux de mortalité. Ainsi, au Niger, les études conduites démontrent que le désir d'enfant des couples nigériens reste très élevé, supérieur même actuellement au taux de 7,2 enfants par femme.

L'Afrique disposait déjà d'espaces agricoles, de matières premières, de pièges à carbone et des premières réserves mondiales d'énergie hydroélectrique. La croissance démographique lui offre, en outre, des jeunes actifs urbains. En réalité, la démographie est le trait unificateur du continent, depuis le conflit au Tchad jusqu'à la croissance des villes, en passant par l'émigration vers l'Europe. Elle va soumettre la complexité des sociétés africaines à des bouleversements sans précédent, et non seulement transformer le continent africain, mais la planète dans son ensemble.

Le sentier de croissance à long terme représente le principal défi pour l'Inde. L'Inde vient d'entrer dans une phase qualifiée par les économistes de « dividende démographique », qui se caractérise par moins de personnes dépendantes (enfants et personnes âgées) et plus d'actifs. Ce « dividende » se traduit économiquement par l'augmentation de la consommation intérieure et de l'épargne, ainsi que par une période d'amélioration de l'éducation et de la santé des enfants. Mais pour que l'entrée dans la vie professionnelle de ces jeunes actifs se traduise effectivement par l'effet « dividende », certaines conditions doivent être réunies, que l'Inde ne remplit pas actuellement. Ces jeunes actifs doivent être en bonne santé, dans un pays où la sous-alimentation et les problèmes de croissance touchent de nombreux enfants. Ils doivent également être éduqués, alors que 63 % seulement des Indiens de plus de 15 ans savent lire et écrire. En effet, si tous les enfants vont à l'école primaire, ils ne sont plus que 60 % dans le secondaire et 16 % dans l'enseignement supérieur. Le niveau de formation professionnelle est également faible. Ces jeunes actifs doivent également trouver un travail, alors même que le marché du travail indien compte beaucoup de formes de chômage et de sous-emploi, la main d'œuvre n'étant pas chère. Au regard de la croissance démographique, cette situation aboutit à devoir trouver un million de nouveaux emplois chaque mois pendant les dix années à venir. Le défi est considérable dans un pays qui connaît une insuffisance de ses infrastructures, une forte paralysie bureaucratique et une sous-industrialisation. Le dernier facteur, non négligeable, qui pourrait affecter ce « dividende démographique » concerne la participation des femmes au monde du travail. L'entrée massive des femmes dans la vie professionnelle a joué un rôle clé dans le développement économique de la Chine et de l'Asie du Sud-Est. En Inde, en revanche, leur taux d'activité est beaucoup plus bas : seulement 29 % des Indiennes de plus de 15 ans travaillent, contre 68 % des Chinoises.

La Chine a accompli une spectaculaire transition démographique. Avec 1,35 milliard d'habitants en 2013, soit un habitant de la planète sur cinq, la Chine est le pays le plus peuplé du monde. Elle le restera encore pendant une vingtaine d'années. Dès 2030, elle devrait céder la place à l'Inde, qui compterait alors 20 millions de personnes en plus. En 1950, la Chine représentait 22 % de la population mondiale, contre moins de 20 % aujourd'hui. Cet effacement démographique relatif tient en partie au formidable essor de la population de certaines régions du monde en développement, notamment de l'Afrique, dont le poids est monté de 9 % à 15 % entre 1950 et 2010, et de l'Inde, passée de 15 % à 18 %. Au milieu du XXI^{ème} siècle, la suprématie démographique de la Chine disparaîtra et représentera 16 % de la population mondiale, contre 18 % pour l'Inde et 22 % pour l'Afrique.

L'affaiblissement démographique chinois tient principalement à la politique de limitation des naissances mise en œuvre dans les années 1970, et à partir de 1979 avec la règle de l'enfant unique. À l'époque, cette disposition est présentée comme la condition sine qua non pour atteindre l'objectif de modernisation économique porté, à partir de 1978, par le dirigeant réformateur Deng Xiaoping. Elle permet d'allouer les ressources de l'État à la croissance, tout en améliorant le niveau de vie.

Jusqu'à présent, le ralentissement de la croissance démographique chinoise a constitué un formidable atout, tant pour son développement économique que pour l'amélioration globale du niveau de vie de ses habitants. Au début du XXI^{ème} siècle, la Chine est devenue un acteur essentiel sur la scène économique mondiale. Ce succès a pris sa source dans la réforme en profondeur du système de production entamée par Deng Xiaoping à la fin des années 1970, grâce à laquelle la productivité du travail s'est fortement accrue. Mais cette transition économique n'aurait pu être aussi porteuse si elle n'avait bénéficié d'une conjoncture démographique très favorable. Depuis le milieu des années 1980, la Chine détient une carte maîtresse : un bonus démographique exceptionnel. En effet, la natalité y a fortement baissé alors même que sa population âgée reste encore, en proportion, peu nombreuse. Ainsi, elle compte 2,1 adultes par personne économiquement dépendante en 2010, contre 1,3 adulte au Japon, 1,6 en Inde ou 1,8 au Brésil. À l'heure actuelle, près de 70 % des Chinois sont à l'âge actif (15-59 ans), contre 56 % des Japonais, 61 % des Indiens et 66 % des Brésiliens. Mais dès 2050, ils ne seront plus que 54 %, alors que l'Inde, sa concurrente la plus directe, en comptera 63 %.

La force actuelle de la Chine sur la scène économique mondiale tient en partie à ce contexte démographique privilégié, mais transitoire. Dès le milieu du XXIème siècle, la Chine comptera presque autant de dépendants que d'actifs, avec un ratio de 1,1 adulte pour une personne dépendante, deux fois moins qu'en 2010. Ce bouleversement structurel qui se manifeste par un vieillissement exceptionnellement rapide de la population vient davantage de la réduction de la fécondité que de l'allongement de la durée de vie. Il s'agit d'une particularité chinoise : un vieillissement créé de toutes pièces par la politique de contrôle des naissances qui, en restreignant le nombre des enfants, a fait mécaniquement augmenter la part des seniors. D'ici 2050, la proportion de Chinois âgés de 60 ans aura triplé, atteignant 31 %, et les seniors seront 440 millions, l'équivalent de la population européenne actuelle. Un Chinois sur deux aura plus de 45 ans, contre un sur quatre encore en 2000. La population atteindra alors un niveau de vieillissement comparable à celui que connaît actuellement le Japon, pays à la proportion de population âgée la plus forte du monde.

À Shanghai, près d'un habitant sur quatre a d'ores et déjà plus de 60 ans et une pénurie de main-d'œuvre commence à se faire sentir dans certains secteurs. Shanghai sert actuellement de « ville test » et a longtemps été la seule municipalité du pays à mener des campagnes de sensibilisation encourageant activement une partie des couples (ayant été eux-mêmes enfants uniques) à donner naissance à un second enfant. Cependant, la fécondité y reste parmi les plus faibles du monde : 0,7 enfant par femme en 2005.

La croissance démographique des pays émergents s'accompagne d'une urbanisation accélérée

L'urbanisation est un phénomène structurel majeur des pays émergents. En 2008, selon les chiffres des Nations Unies, les habitants des villes ont, pour la première fois, dépassé en nombre les ruraux (soit plus de 3,5 milliards de personnes habitant en ville). D'ici à 2030, cette population urbaine devrait passer à 5 milliards de personnes, soit 60 % de la population mondiale. Paradoxalement, si la population mondiale n'a jamais été aussi nombreuse, elle se concentre néanmoins dans des espaces de plus en plus restreints.

Le monde se « métropolise » sous l'effet de trois facteurs :

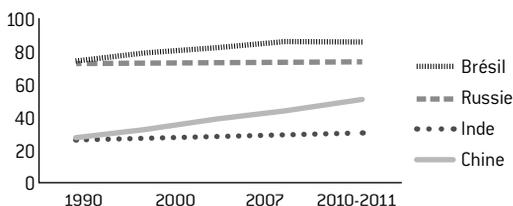
- la montée du secteur tertiaire dans les espaces urbains les plus peuplés, qui attirent des actifs devenus disponibles du fait de l'accroissement de la productivité agricole,

- le souhait des ménages d'avoir accès aux services urbains (médecine, transports, eau, loisirs),
- les métropoles répondent davantage à la mise en place de l'« espace monde » en facilitant les connexions.

En Afrique, la croissance démographique s'accompagne d'une urbanisation accélérée du continent. L'Afrique ne comptait, en 1950, aucune ville millionnaire. Elle en compte aujourd'hui quarante. L'urbanisation est une tendance lourde qui devrait se poursuivre, puisque le taux d'urbanisation est actuellement de 36 % de la population en Afrique, contre 80 % en Amérique latine. D'ici à 2030, les projections estiment que la moitié de la population africaine sera urbanisée, ce qui correspond en l'espace de quinze ans, à un doublement de la taille des villes africaines. En 2030, 600 millions d'Africains seront citadins. Lagos (17 millions d'habitants), Kinshasa (10 millions) et Johannesburg (4 millions) rejoignent progressivement les villes les plus peuplées au monde.

Une comparaison de l'évolution de la population urbaine des BRIC et des BENIVM¹ montre la dynamique des pays asiatiques (Chine, Indonésie et Vietnam) ainsi que des pays africains (Nigeria et Éthiopie). En moins de vingt ans, la population urbaine éthiopienne a presque doublé. Inversement, des pays tels que le Brésil ou le Mexique ont achevé la transition de leurs populations vers les zones urbanisées.

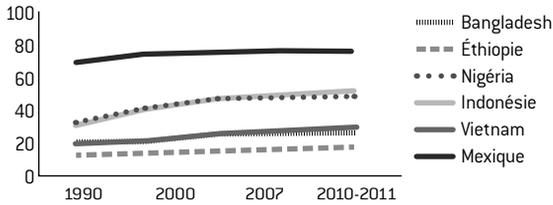
Graphique 2 : Évolution de la population urbaine des BRIC (en %)



Source : Nations Unies 2014 pour les années 1990 à 2007 et CIA Worldfact Book 2014 pour 2010-2011

1. BENIVM : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique – concept inventé en 2013 pour marquer la naissance d'une nouvelle vague de pays émergents successeurs des BRIC ; voir la note de la Fondation pour l'innovation politique par Laurence Daziano, *La nouvelle vague des émergents*, juillet 2013.

Graphique 3 : Évolution de la population urbaine des BENIVM (en %)



Source : Nations Unies 2014 pour les années 1990 à 2007 et CIA Worldfact Book 2014 pour 2010-2011

Les villes des pays émergents, qui regroupent une main-d'œuvre abondante, se caractérisent par le développement des communications et des technologies et une mobilité croissante des individus et du capital, soit les deux facteurs nécessaires à la croissance économique.

Cependant, l'intensité de la concentration urbaine reste contrastée selon les pays émergents. 31% des habitants vivent en ville en Inde, 50 % au Nigeria, 74 % en Allemagne, 82 % aux États-Unis et 84 % en France. Les facteurs d'urbanisation sont très variables. Le taux élevé d'urbanisation au Brésil (87 %) est dû à l'héritage de la colonisation qui a fondé des villes chargées d'assurer le contrôle politique et économique du territoire et de centraliser l'exclusivité des échanges avec la métropole portugaise. Le faible taux d'urbanisation en Chine (51 %) doit beaucoup au régime communiste qui a longtemps fixé les travailleurs ruraux dans les campagnes, avant l'exode urbain en cours depuis le début des années 1990.

L'urbanisation des pays émergents donne naissance à de nouvelles grandes métropoles mondiales

Sous l'effet conjugué de la croissance démographique et de l'urbanisation des populations, les pays émergents voient apparaître des métropoles de taille mondiale. Ces métropoles, qui constituent le centre des grands réseaux et infrastructures, ont vocation à jouer un rôle d'attraction des talents et des énergies de plus en plus important. À ce titre, ces nouvelles métropoles mondiales deviennent des « villes-mondes », suivant le modèle défini par Fernand Braudel, où actifs, capitaux et marchandises affluent en provenance du reste du monde.

La notion d'économie-monde² est définie par Fernand Braudel comme « *un morceau de la planète économiquement autonome, capable pour l'essentiel de se suffire à lui-même et auquel ses liaisons et ses échanges intérieurs confèrent une certaine unité organique* ». Une économie-monde est un système organisé par un centre, lequel exerce une domination ou une influence sur des périphéries et des marges.

Une économie-monde est généralement dominée par une ville-monde où « *les informations, les marchandises, les capitaux, les crédits, les hommes, les ordres, les lettres marchandes y affluent et en repartent* ». Il existe aujourd'hui plusieurs appellations, dans les classements internationaux, pour qualifier les métropoles mondiales (ville mondiale, ville globale, ville-monde). Le classement d'ATKearney sur les métropoles mondiales, qui reprend les travaux de Saskia Sassen³, fait apparaître les villes des pays émergents pour la première fois en 2012 avec des métropoles telles que Pékin, Shanghai, Moscou ou Buenos Aires.

Les métropoles des BRICS sont les villes qui connaissent les plus fortes croissances. Cependant, elles sont progressivement rejointes par les métropoles des nouveaux pays émergents, à l'instar de Mexico, Buenos Aires, Bogota, Lagos, Luanda, Jakarta ou Ho Chi Minh Ville. En 2014, sur les vingt-sept agglomérations des pays émergents comptant plus de dix millions d'habitants, neuf dépassent vingt millions d'habitants. Parmi ces vingt-sept agglomérations, seize se situent en Asie, cinq en Amérique latine et déjà quatre en Afrique sub-saharienne. Ainsi, le Nigeria a atteint un taux d'urbanisation de 50 %. La ville de Lagos compte près de 16 millions d'habitants. Selon les Nations Unies, Lagos devrait atteindre 25 millions d'habitants en 2015, ce qui en ferait une des principales mégapoles mondiales.

Les pays émergents vont poursuivre leur croissance urbaine. En 2014, plus de la moitié des Chinois vivent en ville. En 2030, ils seront 70 %, soit près d'un milliard de personnes. Le fait que la Chine, avec ses montagnes et ses déserts, compte moins d'espace habitable que les États-Unis tout en étant quatre fois plus peuplée, explique les contraintes d'urbanisation de la population chinoise, tout autant que les nécessités d'une organisation et d'une croissance maîtrisée des villes.

2. Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : XVe-XVIIIe siècle*, Paris, A. Colin, 1967.

3. Saskia Sassen [1949], sociologue et économiste néerlandaise-américaine, spécialiste de la mondialisation et de la sociologie des très grandes villes du monde, est à l'origine du concept de « ville-mondiale » (*global cities*). Elle est aujourd'hui professeure de sociologie à l'université Columbia et à la London School of Economics.

L'URBANISATION DES PAYS ÉMERGENTS EST UN FACTEUR STRUCTUREL DE CROISSANCE

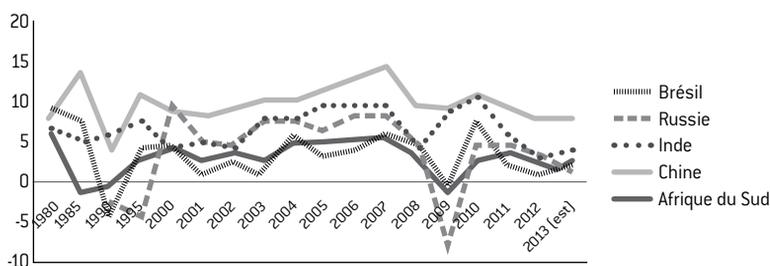
La croissance économique des pays émergents a été remarquable au début du XXI^{ème} siècle

La croissance démographique est un facteur constitutif de la croissance économique, l'autre facteur étant le capital. Cependant, la population active n'est pas l'unique déterminant du capital humain puisqu'il doit être pondéré par la productivité du travail ainsi que par le temps de travail.

Le volume global d'heures travaillées détermine la croissance potentielle d'une économie, alors que la relation entre la croissance et l'emploi doit s'analyser en fonction de l'intensité des gains de productivité. Plus que la population totale, le capital humain détermine, avec le facteur capital, la croissance potentielle. Cette expression, popularisée par Gary Becker, prix Nobel d'économie (1992), désigne le stock de savoirs et de savoir-faire accumulé par une personne, stock qui est mobilisé par les actifs dans l'acte de production. Sur le plan macroéconomique, la Banque mondiale souligne l'importance de cet investissement humain comme condition nécessaire de la croissance économique et du développement. La capacité de travail des actifs y est en effet directement conditionnée par l'amélioration de la nutrition et de l'état sanitaire.

Les BRICS sont parvenus, en 2012, à hisser les pays émergents à la première place économique grâce à une forte productivité du travail, au comblement de leur retard technologique et à la croissance des exportations. Les BRICS disposent désormais de fondamentaux économiques solides. Entre 2007 et 2012, l'évolution du PIB de la Chine a été de +46 %, celle de l'Inde de +34 % et celle du Brésil de +16 %. La Russie, dont l'évolution est la plus faible, a atteint +10 % sur la même période, alors que les États-Unis sont à 3,3 %.

Graphique 4 : Évolution du taux de croissance des BRIC (en %)



La Chine ne peut plus uniquement faire reposer sa croissance sur les exportations, notamment en raison de la faible croissance des pays riches et de la crise des dettes souveraines qui contraignent la consommation. Le plan quinquennal de 2011, puis le congrès du Parti communiste chinois de novembre 2013, ont adopté plusieurs décisions favorables au rééquilibrage de cette croissance. Ces mesures concernent notamment la libéralisation des dépôts bancaires, une meilleure redistribution des revenus, la réforme du « hukou » et l'instauration de titres de propriété, qui devrait permettre à 390 millions d'habitants des zones rurales de migrer vers les villes dans les quinze prochaines années. Le « hukou » est un permis de résidence qui rattache près de 300 millions de Chinois (soit 40 % de la population urbaine) ayant migré vers les villes à leur village d'origine. Ils ne peuvent, en conséquence, acheter ou vendre des biens immobiliers dans les villes. La réforme du « hukou » devrait développer l'achat de biens immobiliers et avoir un effet richesse pour la classe moyenne.

La croissance économique et l'urbanisation sont étroitement liées

La croissance économique et le développement doivent s'accompagner d'une urbanisation des populations. Ce facteur est absolument fondamental pour développer les services, construire des infrastructures et les rentabiliser. Dans son étude sur l'urbanisation, l'ONU⁴ montre qu'une augmentation de 5 % de la population urbaine augmente de 10 % l'activité économique.

L'Afrique offre la meilleure illustration de ce phénomène. En effet, le développement n'est pas possible dans un espace géographique dépeuplé. Avec des densités de population de 8 habitants par kilomètre carré dans les années 1990, l'Afrique connaissait des taux de peuplement qui avoisinaient les départements français les moins peuplés (Lozère, Creuse). Avec un taux de peuplement aussi faible, les infrastructures ne sont pas rentables, l'agriculture ne peut être industrialisée, et l'absence de villes denses empêche les économies d'échelle croissantes. Avec une prévision « réaliste » de deux milliards d'habitants en 2050, plus que la Chine, et trois fois plus que la population européenne à cette date, l'Afrique pourra assurer son développement par un maillage urbain substantiel. En 2050, un milliard d'Africains devrait vivre en zone urbaine.

4. « Urbanisation: a majority in cities, UN population Fund », www.unfpa.org/pds/urbanisation.htm.

L'urbanisation est alimentée par des migrations intérieures dont l'origine est le départ des populations agricoles vers les villes. Cette population constitue la source des classes moyennes émergentes qui sont essentiellement urbaines. La classe moyenne se développe surtout dans la zone Chine – Asie, mais reste encore en retrait en Afrique. Ce retrait s'explique notamment par le fait que la notion de classe moyenne en Afrique peut apparaître comme floue, difficile à saisir et peu opérationnelle. En effet, en Afrique, l'importance du secteur informel, le cumul systématique des activités, le caractère non fiable des répertoires professionnels, la multitude d'activités inconnues en Occident et le poids de la pauvreté rendent difficile la classification des personnes dans la classe moyenne. La classe moyenne peut ainsi se retrouver dans les populations en cours d' « enrichissement », mais aussi dans l'ensemble des individus qui sort de la précarité (c'est-à-dire qui satisfait de manière structurelle aux dépenses contraintes et dispose d'un revenu arbitral minimal), sans être pour autant à l'abri d'un déclassement rapide. La notion chinoise de « petite prospérité » (« xiaokang »), associée à ces critères de sortie de la précarité et de risque de déclassement rapide, permet de définir cette classe moyenne.

L'URBANISATION, QUI POSE DE NOMBREUX DÉFIS AUX PAYS ÉMERGENTS, EST UNE IMMENSE OPPORTUNITÉ ÉCONOMIQUE

L'urbanisation nécessite une planification de son développement

L'urbanisation des pays émergents pose de nombreux défis : planification du développement, mise en place d'infrastructures, lutte contre la pollution et l'insécurité... L'urbanisation de l'Amérique latine et la croissance rapide de villes telles que Mexico et Rio de Janeiro, démontrent la difficulté de concilier un développement urbain cohérent avec un accroissement démographique massif.

La première dimension de la planification est économique. L'extension de la ville se fait aux dépens des campagnes qui ont longtemps été « nourricières » pour la population. D'une part, la ville fait apparaître le phénomène du chômage et doit connaître un taux de croissance suffisamment important pour offrir du travail à l'ensemble des actifs. D'autre part, l'urbanisation

pose la question des titres de propriété de la terre. Par exemple, en Chine, les paysans ne sont pas propriétaires de leurs terres. Les autorités locales peuvent facilement les saisir et réaliser des bénéfices importants en les vendant à des promoteurs. Cette situation, conjuguée à la spéculation immobilière, a conduit à la construction de villes « fantômes » qui sont apparues à la périphérie des grandes villes chinoises.

La deuxième dimension de la planification est sociale. Le risque d'un développement urbain accéléré réside dans le développement d'une société à deux vitesses. La planification doit permettre d'éviter une séparation excessive entre les quartiers urbains « riches » et le développement de ghettos et de bidonvilles. Les métropoles des pays émergents sont particulièrement exposées à ce problème, que ce soit à Lagos, qui abrite à la fois les gratte-ciel du centre des affaires de Victoria Island, les villas cossues d'Ikoyi et les bidonvilles d'Oshodi, mais également en Amérique latine, comme à Sao Paulo, ou en Chine à Chongqing. Les grandes villes sud-américaines ont mis vingt ans à engager des politiques de résorption des bidonvilles et des favelas. Car l'urbanisation en cours dans les pays émergents est, pour une grande partie, une progression des bidonvilles. Les Nations Unies estiment qu'un milliard de personnes vivent aujourd'hui dans des bidonvilles, qu'elles pourraient atteindre 1,4 milliard en 2020, voire 2 milliards en 2030. Les chiffres et les définitions⁵ sont loin d'être précis, mais ces statistiques indiquent néanmoins qu'un tiers des urbains dans le monde vivent dans des bidonvilles⁶.

La troisième dimension de la planification est politique. Il s'agit s'assurer la stabilité sociale, et en conséquence politique, des agglomérations où plusieurs millions d'habitants vivent. L'urbanisation, couplée à l'émergence des classes moyennes, est un puissant facteur de contestation sociale et d'aspirations démocratiques. Les mouvements sociaux au Brésil ou en Turquie prouvent bien que les populations urbanisées sont plus « sensibles » aux mouvements politiques et sociaux.

5. UN-Habitat, l'agence des Nations Unies spécialisée dans les questions d'urbanisation, définit un bidonville comme un ensemble de « taudis » qui se caractérise comme un logement urbain dépourvu d'un ou plusieurs des éléments suivants : i) habitation durable (qui peut durer physiquement plus d'un an) ; ii) surface habitable suffisante (avec moins de trois personnes par pièce) ; iii) disponibilité d'eau potable ; iiiii) accès à un système d'assainissement ; iiiiii) sécurité d'occupation (un titre de propriété ou un bail).

6. Sur ce sujet, voir les travaux de Julien Damon, professeur à Sciences Po, Master Urbanisme, et notamment : « L'urbanisation mondiale en perspective positive », *Études*, juin 2011, n°4146 et « L'urbanisation du monde : espoirs et menaces », *Sciences Humaines*, novembre 2011, n°231.

Les villes des pays émergents constituent le nœud névralgique des infrastructures

Le développement des infrastructures est moins coûteux par habitant en zone urbaine, où la densité de population est plus importante. La concentration de la population dans les villes permet de faire accéder un plus grand nombre de personnes aux différentes infrastructures que sont les transports, l'électricité ou l'eau. Ces infrastructures, qui sont particulièrement capitalistiques, nécessitent des environnements urbains suffisamment concentrés pour être rentabilisés.

Les transports urbains, ou leur absence, sont ceux qui marquent le plus l'organisation d'une ville. À Lagos, les embouteillages nuisent à la circulation des biens et des personnes, donc au développement économique. En 2008, un système efficace de bus de transport rapide (*Bus Rapid Transit*) a été mis en place entre le continent et Lagos Island, au cœur du centre-ville. Il a permis de diviser par deux le temps de trajet des passagers sur l'un des axes les plus encombrés de la ville. Aujourd'hui, 400 000 personnes empruntent cette ligne chaque jour et le service est assuré par 290 bus de fabrication brésilienne et chinoise. À Lagos toujours, les autorités prévoient également une ligne de train express urbain de 27 kilomètres construite par une entreprise chinoise et qui devrait être opérationnelle en 2015 pour desservir l'ouest de l'agglomération. Des bateaux-navettes devraient également entrer en service dans la lagune pour désengorger les ponts. À Kinshasa, le gouvernement a acquis 300 bus pour 31 millions d'euros, et un projet de construction d'une ligne de tramway pour 2016 est également en discussion entre une société belge, Préfarail, et une société chinoise, Synohydro.

Les infrastructures ferroviaires connaissent également un développement spectaculaire. Les pays émergents apparaissent comme un eldorado des trains à grande vitesse. En décembre 2012, la Chine a inauguré la ligne ferroviaire à grande vitesse la plus longue du monde en Chine sur l'axe Beijing – Canton (2 298 km). En 2007, le réseau ferroviaire chinois à grande vitesse n'existait pas. En quelques années, la Chine construit le premier réseau mondial : 9 300 kilomètres déjà réalisés et 16 000 kilomètres prévus en 2020. À cette date, toutes les villes de plus d'un demi-million d'habitants seront reliées. Le Brésil est en passe de lancer un appel d'offres pour une ligne entre Rio et Sao Paulo (510 km), alors que la Russie réfléchit à une ligne entre Moscou et Saint-Petersbourg (660 km, même si le projet est retardé). Le Vietnam, avec son corridor Hanoi – Hô Chi Minh Ville (1 200 km) et sa géographie

de villes côtières, se prête à un projet ferroviaire, ainsi que le Brésil côtier au-delà de la ligne Rio – Sao Paulo. L'Inde est également en discussion pour se doter d'infrastructures et de matériel à grande vitesse.

L'électricité est une condition indispensable à la croissance économique et à l'essor urbain. Dans ce cadre, la question de l'énergie nucléaire dans les pays émergents est fondamentale puisque les besoins sont exponentiels et les ressources limitées. Alors que la production électrique mondiale d'origine nucléaire est de 14 %, cette source d'énergie est en croissance rapide dans les pays émergents, dont les besoins augmentent pour assurer leur développement – *la consommation d'électricité en Inde va doubler tous les dix ans*. Pour répondre aux défis imposés par leur développement, ces grandes puissances émergentes ne peuvent plus seulement compter sur les sources d'énergies fossiles, polluantes et limitées. Selon l'AIEA, entre 100 et 300 nouvelles centrales nucléaires seront construites dans le monde d'ici à 2030. La majorité sera située dans les grands pays émergents (Chine, Inde, Russie, Brésil, Afrique du Sud, Vietnam, Arabie Saoudite). D'ores et déjà, sur la soixantaine de centrales nucléaires en construction dans le monde, 28 se trouvent en Chine, 10 en Inde et 5 en Russie. Même si l'accident de Fukushima a entraîné des réflexions sur la sécurité nucléaire, les grands pays émergents n'ont pas remis en cause leurs projets. Ainsi, la Chine et l'Inde devraient multiplier par cinq leur utilisation d'énergie nucléaire d'ici à 2022, alors que l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis, le Vietnam, la Malaisie ou le Bangladesh ont lancé, à des degrés divers, des programmes nucléaires civils. L'accès à l'électricité demeure un bien précieux. À Lagos, les quartiers privilégiés ne bénéficient que de six heures d'électricité par jour, dans les quartiers populaires la disponibilité se réduit à trois heures. Dans ces conditions, il est difficile pour les entreprises de s'implanter et de se développer. Les habitants de Lagos ont d'ailleurs avec humour surnommé l'entreprise publique d'électricité PHNC « *please hold candle now* » (« prépare la bougie maintenant »).

L'accès à l'eau potable et les infrastructures d'assainissement sont un élément structurant de l'urbanisation. La Chine, l'Afrique et le Moyen-Orient peuvent être considérés comme des régions présentant un stress hydrique potentiel élevé. Ainsi, les besoins en eau et en assainissement seront colossaux en Afrique d'ici à 2050. Or, le niveau d'accès à l'eau potable y reste le plus faible au monde : 300 millions d'Africains n'ont pas d'accès facile à l'eau potable, et près de 640 millions ne disposent pas d'un réseau d'assainissement décent.

Le défaut d'assainissement entraîne la pollution des rues mais aussi de la nappe phréatique où est pompée l'eau, avec des conséquences sur la santé des habitants et notamment des enfants. Selon la Banque mondiale, près d'un Africain sur deux doit parcourir 10 kilomètres pour s'approvisionner en eau. Seulement 36 % de la population africaine bénéficierait de services d'assainissement plus ou moins adaptés, qui vont de simples latrines (il faudrait en construire plus de 50 millions sur le continent) aux réseaux d'égouts et d'infrastructures de traitement des eaux. Ces taux restent très éloignés des Objectifs du millénaire pour le développement définis par les Nations Unies, qui préconisaient d'atteindre les 50 % en 2015.

Les projets d'assainissement et de raccordement à l'eau potable sont ceux qui suscitent la plus grande mobilisation des financeurs internationaux que sont les banques multilatérales de développement telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) ou l'Agence française de développement (AFD). L'amélioration de l'approvisionnement en eau et des services d'assainissement ne pourra se faire dans les pays émergents que si les États et les collectivités locales prennent en main la prestation des services. Il s'agit de contrôler l'efficacité des réseaux. En Afrique, après l'adoption en 2000 de la « Vision africaine de l'eau pour 2025 », la BAD a mis sur pied la « Facilité africaine de l'eau » (FAE), le premier fonds pour l'eau du continent. Entre 2005 et 2012, le total des investissements s'est élevé à 532 millions d'euros. Sur la même période, la BAD a financé 38 programmes d'alimentation en eau et d'assainissement dans 27 pays pour un investissement total de 1,3 milliard de dollars.

La question du financement est le sujet majeur des infrastructures urbaines des pays émergents. Pour financer l'urbanisation, il existe quatre sources de financement principales : les ressources publiques, l'emprunt, le recours à des partenariats public-privé et la valorisation du foncier. Alors qu'en Chine, l'État et les collectivités locales sont les premiers investisseurs, aucune de ces quatre sources n'est suffisante dans la plupart des autres pays émergents. Il faut conduire des projets dont les sources de financement sont multiples et qui font appel aux investisseurs internationaux, dont les banques multilatérales de développement, et nationales. L'AFD consacre ainsi 44 % de ses prêts aux financements des infrastructures et au développement urbain.

L'urbanisation permet de déployer des services indispensables au développement économique

L'urbanisation ne peut être vivable que s'il existe un réseau de traitement des déchets⁷. Or, les décharges à ciel ouvert, véritables menaces pour la santé des populations et pour l'environnement, sont encore très nombreuses dans les pays émergents. Dans un rapport publié en 2011, la Banque mondiale constate que les déchets solides municipaux ont vu leur volume multiplié par deux au cours des dix dernières années au niveau mondial et qu'ils devraient augmenter de 70 % d'ici 2025 pour atteindre 2,5 milliards de tonnes par an. Pour l'essentiel, ces déchets sont le résultat de l'effet conjugué du développement urbain et de l'évolution des modes de consommation, avec notamment le développement de la classe moyenne émergente, toujours selon ce rapport de la Banque mondiale. Lorsqu'un pays s'urbanise et que la population s'enrichit, la consommation de matières inorganiques, comme le plastique, le papier, le verre et l'aluminium s'accroît, tandis que le volume des déchets organiques diminue. Devenue en 2004 le premier pays producteur de déchets devant les États-Unis, la Chine génère 70 % des ordures du Sud-Est asiatique et du Pacifique. Les pays qui connaissent le plus fort taux de croissance de ces déchets, en corrélation avec leur taux d'urbanisation et d'augmentation du PIB, se situent en Asie du Sud-Est et regroupent environ 33 % du total des quantités mondiales.

Les villes émergentes ne disposent pas des moyens financiers pour faire face à cette prolifération de déchets. Pour pouvoir gérer durablement ces déchets, les autorités locales doivent investir pour améliorer le tri, renforcer le recyclage et la valorisation des déchets, promouvoir des décharges mieux encadrées. Or, elles ne disposent ni des moyens, ni souvent des compétences nécessaires pour mener de telles politiques. Le secteur du recyclage, par exemple, ne bénéficie pas de politiques incitatives. Il relève dans de nombreux pays du secteur informel, ce qui rend difficile son évaluation. Il est de ce fait impossible d'estimer correctement le véritable taux de valorisation des déchets. Les acteurs privés se développent sur ce créneau qui constitue une réelle opportunité économique. Mais leurs perspectives sont encore très dépendantes d'un cadre réglementaire strict et sécurisant, d'une bonne gouvernance publique et d'un accès plus facile aux financements.

7. Il existe cinq grandes catégories de déchets solides : les déchets solides municipaux, les déchets industriels, les déchets de construction, de démolition et miniers. Les déchets solides municipaux, qui représentent près de la moitié de la production mondiale de déchets, proviennent du secteur résidentiel, du secteur commercial et du secteur tertiaire. Ils sont principalement composés de déchets alimentaires, papier, textiles, déchets verts, bois, caoutchouc, plastiques, métaux et verre.

Le développement des réseaux de téléphone mobile et d'Internet témoigne de ce cycle vertueux entre démographie, urbanisation et croissance. La téléphonie, principalement mobile, se développe dans les pays émergents. La Chine est récemment devenue le plus grand marché de la téléphonie cellulaire dans le monde avec 700 millions d'abonnés. La couverture des téléphones portables est forte au Vietnam. L'Afrique est passée directement de l'absence de téléphone au réseau mobile, sans passer par le développement de la technologie filaire comme en Europe, avec 650 millions de téléphones cellulaires. En Éthiopie, le parc de téléphones mobiles s'élève à 20 millions de mobiles pour une population de 94 millions d'habitants, soit près d'un quart de la population, et alors qu'environ un tiers de la population vit encore sous le seuil de pauvreté.

Grâce à la téléphonie mobile, de nouveaux services apparaissent qui simplifient la vie des citoyens, comme par exemple le paiement sans carte de crédit. Selon plusieurs études de l'université de Californie du Sud, l'introduction de la téléphonie transforme les structures économiques et sociales. Elle rendrait notamment les échanges existants plus efficaces et permettrait d'introduire de nouvelles formes d'organisation et de transaction, à l'image des paiements sur mobile. L'un des principaux atouts de la téléphonie mobile est qu'elle permet de créer les conditions de création de valeur et de partage sans passer par la construction d'une infrastructure matérielle lourde.

En 2014, 70 % des Kényans et 50 % des Soudanais utilisent le mobile pour leurs paiements. Le paiement par téléphone mobile se développe également en Tanzanie (environ 20 % des adultes utilisent ce moyen de paiement), aux Philippines (un peu plus de 10 %), en Inde et en Chine. Au Kenya, Safaricom a lancé une application, M-Pesa, qui permet de payer les légumes au marché, l'électricité de la maison ou l'école des enfants. De tels services, qui s'adressent prioritairement à une population urbaine, facilitent la dynamique économique. Le transfert de fonds par téléphone mobile est également apparu. Dans ce domaine, le Kenya est également un précurseur avec plus de 60 % des transferts de fonds réalisés par ce moyen (contre 2 % par les banques), suivi par l'Ouganda (environ 40 %), la Tanzanie (environ 30 %), alors que le Nigeria et l'Afrique du Sud commencent à découvrir ce nouveau moyen de transfert (moins de 5 %).

Dans les grandes métropoles émergentes, plus de la moitié des habitants a accès à Internet et un quart l'utilise quotidiennement, principalement via un téléphone mobile, les ordinateurs étant encore trop peu nombreux. Certains États, comme le Kenya, mènent des politiques volontaristes de développement des infrastructures pour favoriser l'accès à Internet. Dans les BRICS, la percée d'Internet est visible en Chine et en Afrique du Sud. Dans les BENIVM, le Vietnam et le Mexique disposent des populations les plus connectées tandis que le Nigeria a connu, entre 2005 et 2013, la croissance de connectés la plus importante.

L'urbanisation favorise également la scolarisation des enfants, et notamment des filles. Le développement économique est étroitement lié au taux d'alphabétisation féminine. Les populations urbaines scolarisent plus facilement les filles qui exercent moins de tâches domestiques et, par nature, aucune tâche agricole. Au Mexique et en Colombie, il existe ainsi une corrélation très forte entre le taux de croissance (respectivement 4 % et 6,6 % en 2011), le taux d'alphabétisation féminine (92 % et 94 %) et le taux d'urbanisation (78 % et 75 %). *A contrario*, il existe également des pays avec des taux de croissance et d'alphabétisation féminine élevés, mais un taux d'urbanisation plus modeste. Au Vietnam par exemple, la croissance a atteint 6,2 %, avec un taux d'alphabétisation féminine de 91 %, alors que le taux d'urbanisation est encore faible (31 %). De même, en Indonésie, la croissance de 5,3 % du PIB, liée à une alphabétisation féminine de 90 %, s'appuie sur une urbanisation encore en développement (51 %).

L'innovation permet une urbanisation mieux adaptée aux nouveaux besoins des populations. Un des exemples les plus aboutis d'innovation qui a permis une nette amélioration de la vie des habitants est la construction du téléphérique urbain de la ville colombienne de Medellin, qui était connue dans les années 1990 pour être l'une des plus dangereuses du monde. Grâce à un financement de l'Agence française de développement (250 millions de dollars, soit environ 180 millions d'euros), la municipalité a développé deux lignes de téléphérique, ouvertes en 2007 et 2010, qui ont permis de désenclaver 350 000 personnes, en leur permettant de rejoindre le centre-ville. Ces aménagements de transport, couplés à des actions sociales, ont permis l'installation d'entreprises, de commerces, de crèches, de bibliothèques et une baisse drastique du taux de morts violentes.

La lutte contre la pollution est une priorité des métropoles émergentes

La pollution s'est développée avec l'accroissement des villes. En Chine, Pékin et les principales métropoles sont régulièrement plongées dans un « brouillard » de pollution qui est devenu une préoccupation majeure de santé publique. Or, la Chine émet désormais deux fois plus de dioxyde de carbone que les États-Unis. La pollution trouve son origine dans les voitures et les centrales à charbon situées aux abords des grandes agglomérations.

Cette pollution a un effet sur le réchauffement climatique à l'origine des catastrophes climatiques de plus en plus fréquentes (inondations, sécheresse, tempêtes, glissements de terrain, etc.) qui touchent essentiellement les quartiers pauvres des villes des pays émergents. La hausse du niveau de la mer a déjà atteint une dizaine de centimètres depuis 50 ans et pourrait s'accroître selon les tendances actuelles. Les villes densément peuplées et bâties au bord de l'eau sur les côtes du Sud-Est asiatique (Bangladesh, Indonésie...) en seront les premières et principales victimes. Les inondations, dues à la déforestation, aux tempêtes tropicales et à l'absence d'évacuation des eaux, vont également augmenter. Ces catastrophes climatiques ont un coût : estimés à 6 milliards de dollars par an par la revue *Nature Climate Change*, ces coûts pourraient atteindre jusqu'à 1 000 milliards de dollars si les équipements actuels ne sont pas renforcés (digues, assainissement,...) compte tenu de la croissance urbaine actuelle.

LA FRANCE DISPOSE DE GRANDS ATOUTS POUR RELEVER CES DÉFIS

Dans la compétition mondiale relative à l'équipement des métropoles mondiales émergentes, la France se distingue par une offre unique au monde en termes de transports, d'énergie, de déchets, d'eau et de services urbains en général. Cependant, l'offre française est rattrapée technologiquement par les pays émergents et soumise à une concurrence de plus en plus difficile. Dans ce cadre, la France doit révolutionner son offre pour, d'une part conserver un écart technologique et compétitif suffisant, mais également pour préparer la croissance exponentielle des grandes métropoles mondiales. Cela signifie conduire quatre réformes structurelles : cibler ses véritables clients, définir ses priorités, construire une offre pour la « smart city » et développer des offres croisées.

La France doit conduire une stratégie d'influence auprès des métropoles émergentes de taille mondiale

Les métropoles émergentes ont, de plus en plus, un pouvoir de décision autonome. Cela signifie que les entreprises françaises doivent entretenir un lien fort avec les autorités centrales, mais également avec les autorités locales. Le maire de Shanghai ou le gouverneur de Lagos sont des personnages aussi, voire plus importants que la plupart des ministres. Or, la France est un État centralisé où une majorité des décisions sont prises à Paris. La vision centralisatrice française n'est pas un atout dans un monde où les métropoles sont devenues des puissances à part entière.

La stratégie d'influence des entreprises françaises doit donc cibler les métropoles émergentes, plus que les États centraux, comme par exemple la ville de Lagos, qui est un État fédéré, ou celle de Shanghai, qui est une municipalité directement administrée par le pouvoir central, où plusieurs sociétés françaises ont établi leur siège chinois. Dans la ville chinoise de Chongqing, municipalité également administrée par les autorités centrales du Parti qui est devenue la plus grande ville du monde (32,8 millions d'habitants⁸), les PDG de GDF Suez, Lafarge ou Schneider⁹ participent tous les ans au « conseil du maire ». Ce dernier vise à conseiller la municipalité dans son développement et ses investissements. Il constitue également un lieu d'influence pour les entreprises étrangères en amont de la signature des contrats. GDF Suez est ainsi présent à Chongqing dans le domaine de l'eau dans le cadre d'une joint-venture avec le *Chongqing Water Group* pour une concession de cinquante ans signée en 2002. Il est fondamental que les patrons français, et leurs équipes, s'investissent davantage dans la stratégie d'influence auprès des autorités locales.

Parallèlement, sur le modèle des représentants spéciaux nommés par le gouvernement pour les grandes puissances émergentes¹⁰, les milieux d'affaires français pourraient coordonner leurs présences en désignant un représentant unique dans une dizaine de métropoles émergentes. Le modèle des représentants spéciaux, actuellement utilisé par le gouvernement dans huit pays émergents, a produit des effets positifs en termes de dialogue

8. Selon un article de juillet 2010 de l'agence officielle Xinhua.

9. Gérard Mestrallet, PDG de GDF Suez, Bruno Lafont, PDG de Lafarge et Jean-Pascal Tricatoire, PDG de Schneider Electric participent à ce conseil du maire de Chongqing.

10. Les représentants spéciaux sont Martine Aubry (Chine), Jean-Pierre Chevènement (Russie), Jean-Pierre Raffarin (Algérie), Alain Richard (Balkans), Paul Hermelin (Inde), Jean-Charles Naouri (Brésil), Philippe Faure (Mexique), Pierre Sellaal (Émirats arabes unis).

d'affaires. Les PDG des principales entreprises françaises impliquées dans les services urbains (EDF, GDF Suez, Suez environnement, Veolia, RATP, ADP, JC Decaux), mais également les PDG des entreprises de téléphonie mobile et de la grande distribution, pourraient ainsi être utilement désignés comme représentants de l'offre française dans les grandes métropoles émergentes. Ces représentants ne pourraient pas être nommés par le gouvernement, puisqu'il ne s'agit pas de relations d'État à État. Ils devraient être désignés par les milieux d'affaires français en accord avec l'ensemble des entreprises participant à l'offre urbaine.

Cette proposition pourrait être mise en œuvre dans une dizaine de métropoles émergentes de taille mondiale, les « TEC » (Ten emerging cities). Ces métropoles seraient choisies en fonction de leur taille actuelle, mais également en fonction de leurs perspectives de croissance économique et démographique. À titre d'exemple, les TEC, qui excluraient les capitales administratives, pourraient comprendre Shanghai, Chongqing, Canton, Bombay, Bangalore, Lagos, Johannesburg, Mexico, Sao Paulo et Dubaï.

La France doit restructurer son offre urbaine internationale

La France dispose de nombreuses entreprises de premier plan en matière d'offre urbaine. Or, la concurrence entre des entreprises françaises sur les mêmes appels d'offres entraîne de multiples conséquences, de la dégradation de l'image de marque au morcellement d'une offre que les clients souhaitent la plus globale possible. Dans le domaine de l'eau, Veolia, Suez environnement et la Saur sont en concurrence. Dans le domaine de l'énergie nucléaire, EDF et Areva n'ont pas su conduire une stratégie unique en Chine ou aux Émirats arabes unis. Dans le transport urbain, la France dispose de trois acteurs très actifs sur les marchés internationaux avec Transdev, Keolis et RATP.

La question de la recomposition capitalistique de ces acteurs, et en creux de la désignation de chefs de file, est donc posée. S'agissant de la recomposition capitalistique, il s'agit de construire des champions aptes à supporter la concurrence internationale et à proposer des offres financièrement attractives. Après l'ouverture de discussions en 2012, la question d'une fusion des activités internationales de Veolia et Suez environnement se pose à nouveau en 2014, tant en ce qui concerne l'eau que les déchets. Ce projet permettrait de garder des activités françaises distinctes, tout en ayant une offre internationale qui permettrait de supporter la concurrence des grands

acteurs asiatiques, et notamment chinois. Ce scénario pourrait entraîner la séparation capitaliste définitive entre GDF Suez et Suez environnement, ce qui permettrait à GDF Suez de récupérer, par exemple, les activités de Dalkia, reprises récemment par Veolia. En effet, en mars 2014, Dalkia (entreprises de services énergétiques urbains) a fait l'objet d'un accord entre les deux coactionnaires, EDF et Veolia. EDF a récupéré les activités françaises de Dalkia alors que Veolia récupérait les activités internationales. Enfin, la question de la pertinence de trois acteurs français du transport urbain est posée.

L'État et les entreprises concernées auraient profit à discuter de la recomposition capitaliste de l'offre française à dix ans, en ayant à l'esprit les perspectives de développement dans les pays émergents, la montée de la concurrence internationale et la nécessité de disposer d'une offre simple, cohérente et financièrement solide.

La France doit construire une offre française pour la « smart city »

Les pays émergents constituent une opportunité majeure pour mettre en valeur les technologies françaises, notamment dans le cadre de la « ville intelligente » ou « smart city ». Les transformations de la gestion urbaine induites par le numérique offrent des opportunités aux groupes industriels qui sauront se positionner sur le créneau de la smart city, la « ville du futur » moderne, connectée et économe de ses ressources. Il s'agit principalement de développer une nouvelle économie autour des objets urbains connectés. Dans le domaine de l'énergie, précisément, les réseaux de distribution d'électricité existants évolueront vers des *smart grids*, des infrastructures « intelligentes » qui couplent distribution électrique et pilotage informatique. Ils équiperont les métropoles émergentes, soucieuses de mieux fournir de l'énergie à une population urbaine qui ne cesse de croître. Ces solutions ont également l'avantage de réduire la pollution.

Les solutions smart cities représenteraient un marché de 40 milliards de dollars (29,4 milliards d'euros) dans le monde en 2016. La ville de Dubaï vient, par exemple, d'annoncer un investissement de plus de 200 millions d'euros pour équiper avec les solutions les plus innovantes un nouveau quartier, le Silicon Park. La Chine crée des « villes intelligentes » et investit massivement dans ce secteur.

La France doit structurer son offre en matière de « smart city ». Parmi les leaders mondiaux présents sur ce marché (General Electric, Toshiba, la suisse Landis Gyr), Alstom, leader dans les infrastructures de production et de transmission d'électricité, comporte une activité florissante de transformateurs et de systèmes de gestion de transformateurs. Veolia, autre leader mondial des « services collectifs » urbains, dispose également d'une présence par le biais de sa filiale Dalkia, sur le marché des *smart grids*. Cependant, cette offre est éclatée, et fait l'objet d'un effort de recherche insuffisamment coordonné. Les acteurs français auraient donc profité à discuter d'une offre internationale complète et d'une mutualisation de leur effort de recherche.

Les entreprises françaises doivent développer une offre croisée avec les grandes entreprises émergentes, en contrepartie d'une ouverture réciproque des marchés publics

La construction d'une offre croisée entre les entreprises françaises et les entreprises émergentes devient une nécessité pour trois raisons. En premier lieu, ces offres croisées permettent de disposer d'un accès à des financements de long terme, nécessaires pour les infrastructures énergétiques et urbaines, en raison des excédents d'épargne des pays émergents. Ce levier est majeur dans le cadre d'accords avec des entreprises chinoises qui disposent d'abondantes liquidités. En second lieu, ces offres permettent de réduire les coûts en faisant appel à des salariés des pays émergents pour opérer dans d'autres pays émergents. Dans ce cadre, la France offrirait principalement son ingénierie et son savoir-faire, alors que les partenaires émergents réaliseraient les ouvrages. Enfin, ces offres permettent d'adresser un signal politique double, tant auprès de nos partenaires (ce qui permet d'ouvrir de nouveaux marchés) qu'auprès des clients. Ces derniers sont, ce qui est légitime, de plus en plus sensible au recrutement des salariés locaux et à leur formation.

Les grands pays émergents doivent être des partenaires et plus seulement des clients. Le projet de construction des EPR britanniques qui associe EDF et les deux principales entreprises énergétiques chinoises offre un bon exemple d'une offre croisée. Ce contrat, qui représente un coût 19 milliards d'euros, a fait l'objet d'un accord sur le financement qui associe EDF (45 % du capital du projet) aux partenaires chinois, CNNC¹¹ et CGN¹² (30 % à 40 %).

11. China National Nuclear Corporation.

12. China General Nuclear.

Ces offres croisées doivent évidemment être réalisées en contrepartie d'une ouverture des marchés publics dans le cadre des négociations commerciales multilatérales. L'Union européenne est l'un des espaces commerciaux les plus ouverts au monde. La recherche de la réciprocité de l'ouverture de nos partenaires commerciaux est une priorité de l'agenda européen, tant dans le cadre des négociations du cycle de Doha (OMC) que dans les négociations bilatérales, par exemple avec l'Inde et le MERCOSUR. En effet, l'ouverture commerciale fait l'objet d'une réciprocité différenciée qui tient compte du degré de développement économique de nos partenaires. La question de l'intensité de réciprocité est au cœur de la paralysie des négociations de Doha car des pays tels que la Chine, l'Inde ou le Brésil sont devenus quasi-développés.

Dans ce cadre, l'affichage par le pouvoir chinois d'une orientation politique claire en faveur de « l'économie de marché » ne peut être disjoint de la question de l'accès au Statut du même nom (SEM au sens de l'OMC). Le protocole d'adhésion de la Chine à l'OMC a prévu que l'obtention de ce statut soit effective en 2016. Cela aura pour principale conséquence un affaiblissement des instruments de défense commerciale classiques de type anti-dumping. L'analyse de la loyauté de la concurrence devra porter de plus en plus sur la transparence des financements dont bénéficient les entreprises exportatrices chinoises et sur l'accès des marchés publics. Il s'agit d'un enjeu majeur pour nos entreprises, notamment pour l'offre urbaine, et d'une priorité pour la nouvelle Commission européenne.

*
* *

Miroir de la croissance démographique des pays émergents, l'urbanisation présente des effets complexes, puisqu'elle joue à la fois un effet multiplicateur pour la croissance économique, tout en posant de gigantesques défis en termes d'infrastructures, de pollution ou de sécurité.

Alors que les BRICS ont vu apparaître, dans la dernière décennie, des métropoles de taille mondiale, au sens braudélien du terme, les grands enjeux se concentrent désormais en Afrique. Sur ce continent, la croissance de la population urbaine est la plus rapide du monde et a déjà été multipliée

par onze en cinquante ans. En 2030, un Africain sur deux sera citoyen et presque deux sur trois en 2050. Ce mouvement de fond touche l'ensemble du continent, après s'être développé en Afrique australe autour des centres industriels et miniers. Comme l'Europe du Nord ou la côte Est américaine, on pourra apercevoir, depuis l'espace en 2050, les scintillements d'une grande mégalopole côtière de 1 000 kilomètres et de quelques 100 millions d'habitants allant de Douala jusqu'à Abidjan. Il existe aujourd'hui 40 villes africaines de plus de 1 million d'habitants. Les mégalopoles africaines ne se font pas comme ailleurs par concentration et verticalement, mais par étalement dans l'espace, vers la campagne, en une forme de « rurbanisation » à l'européenne. L'exode rural lui-même se fait du coup sur place, par une sorte d'urbanisation *in situ*. Ce « basculement urbain » de l'Afrique est une chance pour le continent puisque les villes sont des moteurs de développement. Grâce à sa démographie, l'Afrique dispose désormais d'un marché intérieur en pleine expansion et, grâce à son urbanisation, d'importants réservoirs d'industrialisation et de productivité. Inversement, les grandes métropoles des BRICS concentrent désormais des problèmes de villes « développées », au premier rang desquels la question de la pollution, qui est une urgence de santé publique en Chine.

La France dispose de tous les atouts pour améliorer le quotidien des citoyens des pays émergents et être un acteur de premier plan de la compétition internationale. Cependant, elle doit s'organiser. Cela signifie une recomposition capitalistique de ses entreprises, la construction d'une offre cohérente pour la « smart city » de demain, la définition de priorités, la mutualisation de la recherche et la désignation de représentants de haut niveau à même de conduire une stratégie d'influence de long terme auprès des grands acteurs locaux émergents.

DU MÊME AUTEUR



L'urbanisation du monde. Une chance pour la France

La nouvelle vague des émergents :
Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique
Laurence Daziano, juillet 2013, 40 pages

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

Que peut-on demander à la politique monétaire ?

Pascal Salin, mai 2014, 48 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014

Suzanne Baverez et Jean Sènié, mai 2014, 34 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'Opinion européenne en 2014

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 38 pages

L'État innovant [2] : Diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

L'État innovant [1] : Renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 48 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 48 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 48 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 8 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerouguen, décembre 2013, 36 pages

Pour la croissance, la débureaucratization par la confiance

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 48 pages

Les valeurs des Franciliens

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 36 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 40 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées

Charles Beigbeder, juillet 2013, 8 pages

L'Opinion européenne en 2013

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique

Laurence Daziano, juillet 2013, 40 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs

Albert Bressand, juillet 2013, 44 pages

La démobilité : travailler, vivre autrement

Julien Damon, juin 2013, 44 pages

LE KAPITAL. Pour rebâtir l'industrie

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 42 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France

Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents

Julien Damon, avril 2013, 38 pages

Innovation politique 2013

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2013, 652 pages

Relancer notre industrie par les robots [1] : les enjeux

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

Relancer notre industrie par les robots [2] : les stratégies

Robin Rivaton, décembre 2012, 32 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié, Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 40 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?

Aldo Cardoso, novembre 2012, 12 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre ...

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 32 pages

Youth and Sustainable Development

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité

Francis Charhon, mai / juin 2012, 44 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure

Julien Damon, mai 2012, 40 pages

Libérer le financement de l'économie

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social

Julie Merle, avril 2012, 40 pages

L'Opinion européenne en 2012

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité

Charles Feuillerade, janvier 2012, 36 pages

Politique énergétique française (2) : les stratégies

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 44 pages

Politique énergétique française (1) : les enjeux

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 48 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 40 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 36 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 36 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 32 pages

12 idées pour 2012

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 32 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 40 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 32 pages

Portrait des classes moyennes

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet, Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie

Michel Maffesoli, octobre 2011, 40 pages

Sortir du communisme, changer d'époque

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

La jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique

Emmanuel Combe, septembre 2011, 52 pages

La liberté religieuse

Henri Madelin, septembre 2011, 36 pages

Réduire notre dette publique

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 40 pages

Écologie et libéralisme

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 28 pages

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 40 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 36 pages

La fraternité

Paul Thibaud, juin 2011, 36 pages

La transformation numérique au service de la croissance

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 52 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 32 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 36 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 26 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond, Jacques Igalens, mai 2011, 44 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 36 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne

Patrick Moreau, avril 2011, 56 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 40 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 36 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 40 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 36 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 44 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 32 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?

Philippe Hartemann, mars 2011, 38 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises

Gérard Payen, mars 2011, 62 pages

L'irrigation pour une agriculture durable

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 42 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles

Antoine Frérot, mars 2011, 32 pages

Où en est la droite ? L'Autriche

Patrick Moreau, février 2011, 42 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 32 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 38 pages

2011, la jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'Opinion européenne en 2011

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0

Thierry Weibel, janvier 2011, 48 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie

Antony Todorov, décembre 2010, 32 pages

Le retour du tirage au sort en politique

Gil Delannoi, décembre 2010, 38 pages

La compétence morale du peuple

Raymond Boudon, novembre 2010, 30 pages

L'Académie au pays du capital

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 40 pages

Innovation politique 2011

Fondation pour l'innovation politique, PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire

Guillaume Lagane, octobre 2010, 34 pages

Où en est la droite ? L'Espagne

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence

David Sraer, septembre 2010, 44 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne

Robin Berjon, septembre 2010, 32 pages

Où en est la droite ? La Pologne

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 42 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark

Jacob Christensen, juillet 2010, 44 pages

Quel policier dans notre société ?

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 28 pages

Où en est la droite ? L'Italie

Sofia Ventura, juillet 2010, 36 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 28 pages

Dette publique, inquiétude publique

Jérôme Fourquet, juin 2010, 32 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable

Nathalie Janson, juin 2010, 36 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole

Pascal Perri, mai 2010, 32 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?

Pascal Perrineau, mai 2010, 56 pages

L'Opinion européenne en 2010

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat

Pascal Perri, avril 2010, 30 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne

David Hanley, avril 2010, 34 pages

Renforcer le rôle économique des régions

Nicolas Bouzou, mars 2010, 30 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Où va l'Église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 12 pages

La politique européenne de développement :

Une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 12 pages

***La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs :
défense du statut, illustration du statu quo.***

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson

David Bonneau, mai 2009, 20 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 64 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

***Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ? Une question de
justice sociale et un problème démocratique***

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

L'Opinion européenne en 2009

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche: qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur www.fondapol.org

SOUTENEZ LA FONDAPOL

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondapol les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondapol peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Avantage fiscal : votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Avantages fiscaux : au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans); au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 50 000 €, de 75 % de vos dons versés.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre ISF. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre ISF.

Contact : Anne Flambert +33 (0)1 47 53 67 09 anne.flambert@fondapol.org

Un think tank libéral, progressiste et européen

La **Fondation pour l'innovation politique** offre un espace indépendant d'expertise, de réflexion et d'échange tourné vers la production et la diffusion d'idées et de propositions. Elle contribue au pluralisme de la pensée et au renouvellement du débat public dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Dans ses travaux, la Fondation privilégie quatre enjeux : **la croissance économique, l'écologie, les valeurs et le numérique.**

Le site www.fondapol.org met à la disposition du public la totalité de ses travaux ainsi qu'une importante veille dédiée aux effets de la révolution numérique sur les pratiques politiques (Politique 2.0).

Par ailleurs son blog « Trop libre » offre un regard critique sur l'actualité en précisant les bases factuelles du débat public, en rendant compte de nombreux ouvrages et en revisitant la tradition libérale, dans un contexte où les controverses se multiplient sur des enjeux collectifs essentiels.

La **Fondation pour l'innovation politique** est reconnue d'utilité publique. Elle est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées. Le soutien des entreprises et des particuliers est essentiel au développement de ses activités.

**La Fondation
pour l'innovation politique**

11, rue de Grenelle
75007 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 47 53 67 00
contact@fondapol.org

Le blog de la Fondation :



ISBN : 978 2 36408 058 4

3 €